La fenêtre RURALE
Une initiative des partenaires du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup

Une vision commune du développement local de la MRC disponible dès novembre

par Darlène Caron, CLD de Rivière-du-Loup

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2009-2012 *de la MRC de Rivière-du-Loup* est en voie de se matérialiser. Ce quatrième *PALÉE* constituera le reflet de l'évaluation de la dernière planification, des pistes de réflexions recueillies lors du Rendez-vous socioéconomique de la MRC de Rivière-du-Loup à l'hiver 2009 et du fruit du travail d'un comité de suivi formé de représentants socioéconomiques de la MRC.

Avec cette 4e planification, la région se donne à nouveau de solides assises pour poursuivre son développement. Outil mobilisateur, le PALÉE offre à l'ensemble des intervenants de tous les milieux une vision commune du développement local. Ce nouveau plan n'a pas pour objectif de tout recommencer. Au contraire, il s'inscrit dans la continuité du dernier Plan d'action local pour l'économie et l'emploi. À nouveau, le PALÉE s'articule autour de 5 enjeux découpés en 13 objectifs et d'une série de stratégies.

ENJEUX	OBJECTIFS
CONSOLIDATION, DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE.	1. Favoriser la création de nouvelles entreprises dans les secteurs qui permettent la diversification de l'économie. 2. Soutenir la pérennité et l'expansion des entreprises de toute taille.
RENFORCEMENT DE L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.	3. Favoriser l'établissement et l'intégration de nouveaux résidants. 4. Améliorer le milieu de vie de la population régionale. 5. Stimuler le dynamisme économique et social de la population régionale.
AMÉLIORATION CONTINUE DE L'IMAGE ET DE LA NOTORIÉTÉ DE LA RÉGION.	6. S'engager activement dans un partenariat efficace. 7. Faire connaître la région.
RECHERCHE ET MAINTIEN D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE.	8. Assurer une meilleure adéquation entre les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises. 9. Diversifier la main-d'œuvre et les modes de recrutement. 10. Bonifier l'environnement de travail. 11. Encourager la persévérance scolaire.
AUGMENTATION DES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES.	12. Développer des projets en lien avec l'économie verte. 13. Améliorer le bilan environnemental du territoire.

Dès novembre, vous pourrez demander des exemplaires en communiquant au 862-1823 ou par courriel à dcaron@cldrdl.com. Enfin, rappelons que la réalisation du *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2009-2012* est un engagement du CLD envers le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et de la MRC de Rivière-du-Loup.

Le Pacte rural multiplie les initiatives de développement et de mobilisation des communautés rurales de la MRC de Rivière-du-Loup

par Raymond Duval, MRC de Rivière-du-Loup

Le Pacte rural de la MRC vient de compléter la 2e année de l'entente 2007-2014 intervenue avec le gouvernement du Québec. Rappelons que la MRC de Rivière-du-Loup dispose d'une somme de 2,2 millions de dollars pour soutenir les communautés rurales dans la prise en charge de leur développement pour la durée de cette entente.

Grâce à cette enveloppe budgétaire, le Pacte rural de la MRC a soutenu, en 2008-2009, 16 initiatives ou projets de développement mis de l'avant par les différentes communautés rurales du territoire de la MRC. Tel que le démontre le tableau ci-après, le Pacte rural a investi plus de 200 000 $ dans différents projets dont la valeur a presque atteint 1 million de dollars. Les secteurs d'intervention ont été principalement l'animation du milieu, la culture et le patrimoine, l'environnement et les paysages, le tourisme, ainsi que les jeunes.

Projet soutenu :
La réalisation d'un salon sur l'environnement et les produits biologiques à Saint-Hubert

Secteur d'intervention	Nombre de projets	Coût total des projets	Financement par le Pacte rural
Jeunes	3	121 797,00 $	13 000,00 $
Culture et patrimoine	4	113 120,00 $	22 500,00 $
Tourisme	2	33 650,00 $	9 050,00 $
Environnement et développement durable	3	131 774,00 $	10 500,00 $
Développement local	1	236 030,00 $	138 946,70 $
Autres (transport, éducation, animation du milieu)	3	343 566,00 $	17 400,00 $
Total	**16**	**979 937,00 $**	**211 396,70 $**

Conformément aux intentions exprimées dans le plan de travail du Pacte rural, c'est le soutien à l'action d'agents de développement rural dans la plupart des municipalités qui a profité du plus important soutien financier, soit près de 140 000 $. Autrefois généralement réparti à raison d'un agent par 2 municipalités, le Pacte rural a expérimenté cette année une nouvelle approche en permettant qu'une municipalité désireuse de le faire puisse profiter d'un agent de développement qui lui soit entièrement dédié.

Ainsi, le Pacte rural appuie actuellement la présence de 6 agents de développement dans 9 des 12 municipalités rurales du territoire.

Projet soutenu :
L'aménagement d'un parc municipal à Saint-Arsène

Au dire du préfet de la MRC, monsieur Michel Lagacé, « la présence de ces agents constitue une mesure très appréciée par les leaders du développement qui gravitent principalement autour des corporations locales de développement ». Par ailleurs, toujours selon le préfet de la MRC, le Pacte rural est « un outil de développement et de mobilisation des communautés rurales qui soutient de belle façon les efforts concertés visant à rendre les municipalités rurales plus dynamiques et plus attrayantes ».